Intervention de Sophie Binet

Réunion avec le Premier ministre concernant la Fonction publique

13.11.2026 | Matignon

M. le Premier ministre,

M. le Ministre,

Je me félicite que ce cadre de discussion existe enfin : les agents publics l'attendaient depuis des mois. Il aura fallu deux journées de grève, les 29 septembre et 5 novembre, puis l'annonce de celle du 17 novembre pour qu'il se mette en place.

C'est important, car l'État employeur doit prendre ses responsabilités, comme vous l'avez dit. On ne peut pas sermonner le patronat sur les minima inférieurs au SMIC et ne rien faire, de l'autre côté, pour les fonctionnaires.

Nous avons besoin de sortir de cette réunion avec des annonces très fortes, à la hauteur de la situation inédite que vivent les agents publics.

Nous célébrons cette année les quatre-vingts ans du statut de la Fonction publique, qui constitue pour nous un pilier de la République et de notre démocratie. Je partage les inquiétudes que vous avez exprimées et j'y reviendrai.

Mais nous sommes à un moment de bascule : pour la première fois, des agents publics se vivent comme déclassés, méprisés et humiliés en raison de baisses massives de pouvoir d'achat. Dans notre histoire sociale, ces baisses sont inédites : jamais les agents publics n'avaient subi de telles pertes.

Il y a donc une immense urgence sociale.

Vous avez évoqué les agents rémunérés sous le SMIC. Selon nos calculs, avec le léger coup de pouce annoncé lundi, entre 1,2 et 1,3 million d'agents devraient avoir un traitement inférieur au SMIC.

La conséquence, ce sont des agents qui restent cinq, dix ou quinze ans rémunérés au SMIC alors qu'ils franchissent des échelons. Les pompiers mettent, par exemple, dix-neuf ans à en sortir ; les aides-soignantes, au moins cinq ans. Des agents de catégorie B sont recrutés au SMIC et y restent pendant six ans.

Il y a donc un véritable phénomène de smicardisation des fonctionnaires.

Nous avons besoin de précisions sur l'injection de points que vous annoncez : combien de points exactement, par rapport aux discussions d'octobre ?

Pour les agents dont le traitement est inférieur au SMIC, le premier problème est le tassement des carrières. Le second est que l'indemnité différentielle n'est pas soumise à cotisation pour la retraite dans les fonctions publiques hospitalière et territoriale. Cela dégrade à la fois les comptes de la CNRACL et les droits à retraite des agents.

Il faut sortir de cette situation. Mais on ne peut pas y parvenir uniquement par une injection de points en bas de grille. Cela contribue à tasser davantage des grilles déjà considérablement comprimées, notamment pour les catégories B et A.

Le sujet sur lequel nous vous attendons, et dont vous n'avez pas parlé est l'augmentation du point d'indice. C'est l'éléphant dans la pièce, le sujet majeur sur lequel nous attendons une annonce claire. Il n'est pas possible que le point d'indice soit gelé en 2027 pour la quatrième année consécutive. Si cela se produisait, cela représenterait en moyenne 400 euros de pouvoir d'achat en moins l'année prochaine pour les fonctionnaires. Et ce n'est qu'une moyenne.

Nous sommes évidemment intéressés par les sujets connexes qui peuvent être ouverts, mais la question centrale reste l'augmentation du point d'indice. Nous n'en sortirons pas.

Après trois années de gel, avec un tel niveau d'inflation et après les annonces sur le SMIC, l'absence de hausse du point enverrait un signal politique catastrophique : celui d'un État qui refuse, par principe, une augmentation générale du salaire des fonctionnaires.

Ce serait aussi un signal vécu comme du mépris par les agents, avec une violence symbolique extrêmement forte. Ce serait vécu comme une provocation.

Tous les indicateurs sont au rouge. Il n'y a jamais eu autant d'arrêts maladie chez les agents publics. Ce n'est pas parce qu'ils partent en vacances : l'arrêt maladie est la dernière protection avant le burn-out.

Il n'y a jamais eu autant de colère chez les agents publics. Or le pays ne fonctionne que grâce à eux et grâce à elle. Si nous avons évité le pire cet été, pendant la canicule, c'est parce que les pompiers, les hospitaliers, les auxiliaires de puériculture, les agents des routes et tant d'autres sont montés au front. Certains y ont perdu la vie. Ils sont toujours présents pour servir l'intérêt général.

Nous allons malheureusement connaître de plus en plus de crises : climatiques, démocratiques et liées au délitement du lien social. Nous avons donc besoin — et vous avez besoin — d'agents publics mobilisés, fiers de leur métier et qui se sentent reconnus par leur employeur et par l'État.

Ce sentiment de reconnaissance fait aujourd'hui cruellement défaut. Nous tirons la sonnette d'alarme depuis des années sans être entendus. Nous avons besoin d'un signal politique très fort et très net, par l'augmentation du point d'indice et son indexation sur l'inflation.

Aucune autre mesure ne permettra de compenser son absence. C'est la réponse que nous sommes toutes et tous venus chercher aujourd'hui.

Parmi les autres sujets, il faut également traiter la refonte des grilles - mais avec un budget ! - et la revalorisation des filières féminisées. J'insiste sur la transposition de la directive sur la transparence salariale, dont nous avons parlé lundi. Le Medef était resté assez discret lors de cette réunion, mais, mardi, à l'occasion d'un sommet franco-allemand avec le ministre du Travail, il a déclaré clairement que cette directive était une ligne rouge et qu'il n'en voulait pas. Ses positions sont claires et scandaleuses.

Mais le Medef n'est malheureusement pas le seul à avoir bloqué cette transposition. Dans la Fonction publique, les discussions ont été plus que laborieuses. Nous avons besoin d'avancer vigoureusement sur la revalorisation des métiers féminisés et sur une transposition volontariste de la directive, et non sur la transposition minimale que vous proposez aujourd'hui. À ce stade, on ne peut pas dire que c'est le Medef qui bloque : c'est vous.

Une autre mesure est fortement demandée par les agents : l'abrogation du jour de carence et le rétablissement à 100% de la rémunération pendant les arrêts maladie. La baisse a été vécue comme une humiliation inutile et gratuite. Les chiffres montrent que le jour de carence et la diminution de la rémunération pendant les arrêts ne réduisent pas l'absentéisme. Ils dégradent seulement les revenus des agents et tendent plutôt à allonger les arrêts pour éviter la répétition des jours de carence.

Sur vos autres annonces, notamment les indemnités kilométriques, les dispositifs ne sont pas effectifs pour tout le monde. Prenons le forfait mobilités durables. J'étais hier à Montpellier, où les transports sont gratuits. Dans ce cas, les agents de la Fonction publique territoriale et hospitalière n'ont pas accès au forfait mobilités durables, alors même qu'ils n'habitent pas tous dans l'agglomération desservie par le tramway : certains viennent de beaucoup plus loin.

Il faut donc lever plusieurs difficultés techniques pour permettre à tous les agents d'accéder à ce forfait et aux indemnités kilométriques, que toutes les collectivités n'ont pas mises en place.

Sur les violences contre les agents, nous sommes très inquiets de la situation dans les lycées. Plusieurs agents que nous organisons tirent la sonnette d'alarme.

Je préfère vous le dire franchement : nos syndiqués ont été choqués par vos propos mettant en doute l'attitude de certains agents pendant la mobilisation. Si vous affirmez que des agents ont aidé des lycéens à commettre des violences, il faut des preuves sérieuses. À défaut, ces propos sont délétères et jettent le doute sur l'ensemble des personnels.

Depuis le début de la mobilisation des jeunes, ces agents se sont investis pour protéger les élèves et faire en sorte que les choses se passent bien. Certains l'ont payé par des blessures.

Pour les agents comme pour les lycéens et les étudiants, il n'existe qu'une solution : sortir de ce conflit par le haut. Pour l'instant, le compte n'y est pas pour les jeunes. Vous devez donc compléter les annonces déjà faites. Leurs demandes sont assez claires et simples à satisfaire.

La première est de donner les moyens réels de tenir votre engagement de vingt-huit élèves par classe. Nous avons calculé qu'il faudrait recruter 7 000 enseignants et enseignantes. Vous n'en prévoyez aujourd'hui que 500. La deuxième est de recruter suffisamment de personnels de santé et sociaux, qui manquent dans les établissements scolaires, et de créer un vrai statut d'AESH.

La troisième est de consacrer de véritables moyens à la rénovation des établissements, et pas seulement des prêts aux régions.

Il faut également créer suffisamment de places dans l'enseignement supérieur pour que chaque bachelier puisse poursuivre ses études. Vous savez qu'au moins 60 000 élèves n'ont pas de poursuite d'études. Vous avez annoncé 20 000 places : l'écart est colossal. Il en va de même en master, où il faudrait au moins 30 000 places supplémentaires.

Il faut aussi répondre sur les bourses étudiantes et lycéennes et prévoir un plan de rattrapage conséquent.

Les jeunes vous le diront eux-mêmes, et vous l'ont probablement déjà dit lundi : sans nouvelles annonces, fortes et claires, la mobilisation continuera. Aucune réponse répressive ne pourra y mettre fin.

Nous avons besoin de réponses politiques. Nous partageons leurs revendications. Plusieurs des problèmes qu'ils soulèvent ont d'ailleurs des conséquences très concrètes pour les personnels : c'est aussi pour cela que nous sommes solidaires.

Concernant le chantier annoncé sur la neutralité et la protection du statut, nous y sommes très sensibles et particulièrement inquiets dans la période. Lorsque nous entendons des candidats à l'élection présidentielle, se présentant comme républicains, dire que les juges ne devraient plus avoir le droit de se syndiquer, nous mesurons la gravité de la remise en cause du statut et de la liberté d'expression des fonctionnaires. C'est une rupture avec 1946.

Que faut-il faire pour protéger la neutralité des fonctionnaires ?

Premièrement, une loi de titularisation en rupture avec votre réforme de 2019. Avec 25% de contractuels, notamment dans la Fonction publique territoriale que vous avez évoquée, des agents se trouvent sous le pouvoir exclusif du maire et sont livrés à l'arbitraire.

Deuxièmement, rétablir les CAP, qui permettaient aux organisations syndicales de protéger les agents contre l'arbitraire, de garantir un cadre commun d'avancement et la transparence des critères, et les CHSCT.

Troisièmement, prendre les dispositions législatives et réglementaires nécessaires pour renforcer et sécuriser davantage la liberté d'expression.

Enfin, vous n'avez pas parlé de votre projet de budget pour 2027. Nous l'avons déjà évoqué lundi : il doit être profondément révisé.

Il comporte d'abord des coupes violentes pour les services publics, qui auront des conséquences sur les agents. Si ce budget était adopté, les moyens des hôpitaux seraient encore en baisse par rapport à la situation actuelle. Il en va de même pour l'essentiel des services publics. Il comporte ensuite des mesures très dures contre le pouvoir d'achat de 22 millions de ménages : gel des allocations familiales, des allocations logement, des pensions et du point d'indice des fonctionnaires.

Nous avons besoin d'un lieu de discussion pour revoir ce projet. Il n'est pas possible d'annoncer, d'un côté, quelques toutes petites mesures de pouvoir d'achat et, de l'autre, de prendre des décisions qui retirent beaucoup plus aux mêmes personnes. Nous savons compter : en 2027, nous serions globalement perdants.

Pour conclure, nous partageons, je crois, votre inquiétude sur la situation du pays. Mais nous vous alertons sur le diagnostic.

Ce qui est inquiétant, ce n'est pas le niveau des prélèvements obligatoires : ils ont baissé en France depuis dix ans. Nous sommes le pays européen qui les a le plus réduits sur cette période.

Ce qui est inquiétant, c'est le déclassement du travail et des services publics. Nous arrivons à un point de rupture : cela craque dans les hôpitaux, les écoles et les universités.

Ce n'est pas le moment de répondre aux multinationales, aux milliardaires et aux employeurs. C'est le moment de répondre aux salariés et aux agents publics.

Notre demande majeure est donc l'augmentation du point d'indice. Sans elle, il ne pourra pas y avoir de sortie de la mobilisation. Nous continuerons à mobiliser mardi et au-delà : dans le contexte actuel, un refus du gouvernement d'augmenter le point d'indice serait inacceptable. Les chantiers que vous nous annoncez aujourd'hui sont donc totalement insuffisants.